

# **ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **Communauté Rurale de KAYMOR**

*Juin 2005*

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>APM</b>	Appropriation des Plantes Médicinales
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>ENDA</b>	Environnement et Développement du Tiers-Monde
<b>FFN</b>	Fonds Forestier National
<b>GL/GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>Le CR</b>	Le Conseil Rural
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PDIC</b>	Programme de Développement Inter-Communautaire
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>9</b>
<b>2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 REALISATIONS RECENTES .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3 CHANGEMENTS MAJEURS .....</b>	<b>10</b>
<b>2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....</b>	<b>10</b>
<b>3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE .....</b>	<b>11</b>
<b>4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES .....</b>	<b>13</b>
<b>5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....</b>	<b>19</b>
<b>6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>24</b>

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Zone d'intervention .....	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Discussions en atelier sur les actions à mener .....	12
Figure 5 : Propositions de futures activités .....	13

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

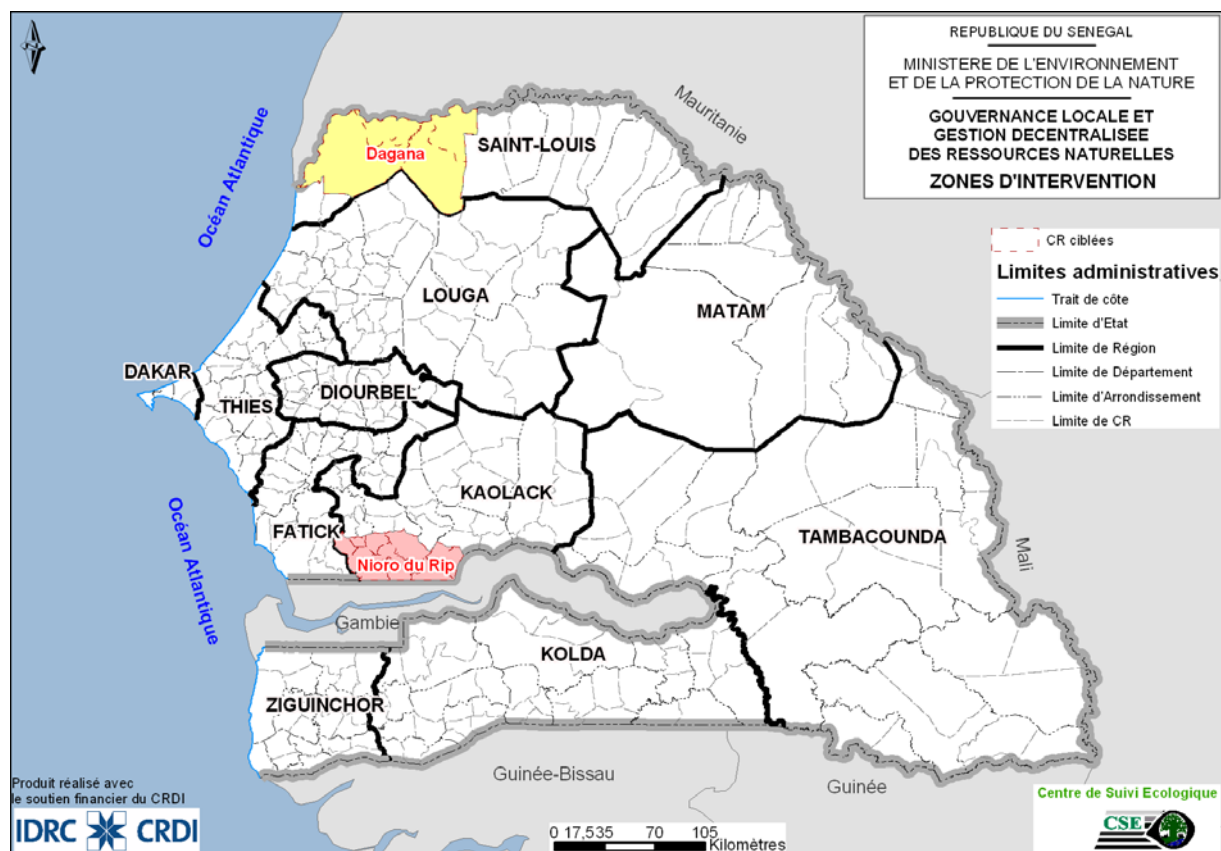


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).



Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la mi-août.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

### **3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions  
Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation  
Priorisation des stratégies  
Identification du Groupe Technique de Travail

### **4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants:

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

## **2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES**

- ⊗ Existence de personnes ressources de qualité
- ⊗ Existence d'une vallée
- ⊗ Dynamisme organisationnel
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires au développement
- ⊗ Existence du Baobolon
- ⊗ Faible profondeur et qualité de la nappe phréatique
- ⊗ Diversité de la végétation
- ⊗ Existence de parcours de bétail
- ⊗ Existences de sites historiques (tata)
- ⊗ Fertilité des sols
- ⊗ Abondance de la pluviométrie
- ⊗ Existence du cadre de concertation (Penc mi)
- ⊗ Présence des « kepaar » dans les villages

## **2.2 REALISATIONS RECENTES**

- ✓ Formation en technique de réalisation de pépinières villageoises, de confection et pose de cordons pierreux et de gabions
- ✓ Reboisements dans les champs et les mises en défens (« lakk »)
- ✓ Réalisations de pinières villageoises
- ✓ Réalisation de digues anti-sel
- ✓ Réalisation de cordons pierreux
- ✓ Régénération de la mangrove au niveau du Baobolon
- ✓ Construction de foyers améliorés
- ✓ Réalisation de bassin de rétention
- ✓ Réalisation de pare-feux
- ✓ Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse

## **2.3 CHANGEMENTS MAJEURS**

- Disparition des feux de brousse
- Reverdissement des paysages
- Retour de la faune sauvage
- Récupération des terres par action de DRS
- Prise de conscience des populations
- Amélioration de la mobilité rurale intervillageoise
- Recul des coupes abusives
- Meilleure organisation de la cueillette des fruits sauvages
- Régénération assistée de certaines espèces naturelles
- Amélioration de l'accès à l'eau
- Diminution de la langue salée autour du Baobolon
- Meilleure protection de l'habitat rural

## **2.4 DEFIS ET OBSTACLES**

- ❖ Erosion hydrique et éolienne
- ❖ Enclavement de la CR pendant l'hivernage
- ❖ Dégradation des cultures par les insectes nuisibles

- ❖ Ensablement des mares
- ❖ Persistance de la salinité en certains endroits
- ❖ Affleurements de cuirasses
- ❖ Déficit de matériel pour les OCB
- ❖ Inondations pendant l'hivernage
- ❖ Présence récurrente des sauteriaux
- ❖ Problèmes de gestion du parcours pastoral
- ❖ Défaut de matérialisation du parcours
- ❖ Inachèvement du bassin de rétention de Kaymor

### 3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

***"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "***

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous.



**Figure 4 : Discussions en atelier sur les actions à mener**

Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

**Stratégie # 1 Organisation des populations**

- o Redynamiser les comités de suivi du reboisement
- o Redynamiser les comités de lutte anti-érosive
- o Harmoniser les actions des différents partenaires en matière de GRN
- o Redynamiser les cadres d'alliance
- o Redynamiser les comités de vigilance

**Stratégie # 2 Protection de la nature**

- o Mettre en place des digues anti-sel
- o Pérenniser les cordons pierreux, fascines
- o Renforcer les cordons pierreux, fascines
- o Mettre en place des gabions
- o Multiplier les foyers améliorés
- o Matérialiser les espèces végétales à protéger
- o Elaborer un code de bonne conduite pour les comités et les populations
- o Réactualiser la confection des foyers améliorés
- o Construire des haies vives

**Stratégie # 3 Sensibilisation de la population**

- o Renforcer la sensibilisation sur les feux de brousse
- o Sensibiliser les populations sur les coupes abusives
- o Organiser des séances de sensibilisation

#### **Stratégie # 4 Reboisement du milieu naturel**

- o Réaliser des pépinières villageoises
- o Faire du reboisement
- o Intensifier les reboisements
- o Reboiser des haies vives anti-érosives

### **4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES**

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



**Figure 5 : Propositions de futures activités**

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

## STRATEGIE # 1 ORGANISATION DES POPULATIONS

### PROPOSITONS CLEFS

1. **Harmoniser les actions des différents partenaires en matière de GRN**
2. **Redynamiser les comités de vigilance**
3. **Authentifier les membres des comités**

### ROLES ET RESPONSABILITES

#### **Collectivité Locale**

- Mise en place de cadres de concertation
- Motivation des comités de vigilance
- Délibération des code de conduite

#### **Gouvernement :** approbation des décisions du CR, appui financier, matériel et technique

- Sous Préfet
- CADL

#### **Organisations Communautaires**

- Mobilisation

#### **Autres :** appui technique et matériel

- PDIC
- GL-GDRN
- PBA

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation en technique de communication
- Sensibilisation sur les rôles et responsabilités
- Recherche de partenaires
- Formation en techniques de transformation des produits forestiers et agricoles

### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. **Bathie NDIAYE**
2. Kéba Ardo KEBE
3. Ibrahima THIAM
4. Sagar TOURE
5. Malick BA
6. Ndiancko CISSE
7. Ousseynou FALL
8. **Aïssatou SOCE**
9. **Awa CISSE**
10. Gorgui Bocar DIOUM
11. Papa CISSE
12. Aliou Racky TOURE

## STRATEGIE # 2 PROTECTION DE LA NATURE

### PROPOSITONS CLEFS

1. Produire du miel dans les mises en défens
2. Mettre en place des gabions
3. Démultiplier les foyers améliorés
4. Mettre en place des digues anti-sel

### ROLES ET RESPONSABILITES

#### Collectivité Locale

- Sensibilisation

#### Gouvernement : appui technique

- CADL
- Eaux et Forêts

#### Organisations Communautaires

- Mobilisation sociale

#### Autres : appui technique et matériel

- PDIC
- GL-GDRN
- APM
- PBA
- PRODEFI 2
- PAPEL 2

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation en techniques de production de miel
- Formation en techniques de commercialisation
- Formation et recyclage en technique de tissage et de pose de gabions

### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Abdoulaye CISSE
2. Amadou DIAW
3. Birane LOUM
4. Youssoupha DIAW
5. Moustapha NDIAYE
6. Amath Yacine TOURE
7. Ameth BA
8. Ndioumba Mbaye SECK
9. Babacar BADIANE
10. Daouda GAYE

**STRATEGIE # 3**  
**SENSIBILISATION DE LA POPULATION**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Organiser des séances de sensibilisation sur le reboisement
2. Renforcer la sensibilisation sur la protection et la lutte contre les feux de brousse
3. Sensibiliser les populations sur les coupes abusives
4. Sensibiliser les population sur la lutte anti-érosive

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Mandater la commission de l'environnement dans les séances de sensibilisation

**Gouvernement : appui technique**

- CADL

**Organisations Communautaires**

- Mobilisation des OCB

**Autres : soutien technique et financier**

- PDIC
- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Organiser des visites d'échange

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Kodé NDIAYE
2. Ousseynou SENE
3. Ndary TOURE
4. Magaye GAYE
5. Kiné GUEYE
6. Kéba CISSE
7. Cheikh NDIAYE
8. Yama CISSE

## STRATEGIE # 4 REBOISEMENT DU MILIEU NATUREL

### PROPOSITONS CLEFS

1. Etendre les reboisements dans la CR
2. Intégrer les arbres fruitiers et les espèces fourragères dans le reboisement
3. Assurer un suivi permanent des zones reboisées
4. Reboiser des haies vives anti-érosives

### ROLES ET RESPONSABILITES

#### Collectivité Locale

- Délibération du périmètre de reboisement
- Appui matériel
- Subvention en graines et semences

#### Gouvernement : dotation en graines et semences

- Secteur Eaux et Forêts

#### Organisations Communautaires

- Réalisation de pépinières
- Reboisement
- Suivi

#### Autres : appui organisationnel matériel et organisationnel

- PDIC
- GL-GDRN

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation et recyclage des OCB en technique de reboisement
- Formation et recyclage des OCB en technique de pépinière

### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Ndèye NGOM
2. **Ndiangane SECK**
3. **Marième DIAO**
4. Kéba Modou CISSE
5. Ibrahima CISSE
6. Bocar DIALLO
7. Soulèye SECK
8. Kéba SOW
9. Djim TOURE
10. Kéba NIANG
11. El Hadj CISSE
12. **Khady SOW**
13. El Hadj Mamour CISSE
14. Ami NDIAYE

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

## **COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

## **5. ACTIVITES DE PRIORISATION**

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

### Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

### Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Reboisement du milieu naturel ( 27 points)
2. Protection de la nature (22 points)
3. Organisation de la population (16 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Ousseynou SENE (Thissé Kaymor)
2. Magaye GAYE
3. Kiné GUEYE (Kaymor)
4. Bathie NDIAYE
5. Aïssatou SOCE (Kaymor)
6. Awa CISSE (Kaymor)
7. Youssoupha DIAW (Thissé Kaymor)
8. Moustapha NDIAYE
9. Ndioumba Mbaye SECK
10. Ndiangane SECK (Tène Peulh)
11. Dieynaba DIAW (Kaymor)
12. Khady SOW (Thissé Kaymor)
13. Amadou DIAW (Kaymor)
14. Babacar BADIANE (Thissé Kaymor)
15. Ami NDIAYE (Kaymor)

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

## 6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

**« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

**« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler **trois** (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture

#### *Attentes des organisations communautaires*

- ❑ Que le CR définisse une politique claire en matière de GRN
- ❑ Que le CR renforce les capacités des OCBactives en matière de GRN
- ❑ Réserver une enveloppe importante à la GRN lors du vote du budget
- ❑ Faciliter aux femmes l'accès à la terre
- ❑ Harmoniser les actions des partenaires
- ❑ Délimitation et matérialisation du parcours du bétail
- ❑ Aider la population dans la recherche de partenaires
- ❑ Prendre des mesures répressives contre ceux qui exploitent abusivement les ressources naturelles
- ❑ Que les conseillers cherchent à mieux connaître leurs rôles et responsabilités en GRN

#### *Attentes des élus locaux*

- ❑ Redynamiser les organisations villageoises
- ❑ S'acquitter du paiement de la taxe rurale
- ❑ Dénoncer les malfaiteurs
- ❑ Respecter les limites du parcours du bétail
- ❑ Respecter les délibérations du Conseil Rural
- ❑ Transmettre les doléances à temps au CR
- ❑ Mobilisation sociale autour des activités de RN
- ❑ Respect des formalités pour les coupes
- ❑ Faire cesser la spéculation foncière

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance locale.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »**

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

### ***Engagements des élus locaux***

- Les élus s'engagent à évaluer régulièrement les programmes en cours
- Les élus s'engagent à promouvoir des AGR pour les OCB actives en GRN.
- Les élus sont disposés à envisager l'augmentation de l'enveloppe allouée à la GRN.
- Les élus s'engagent à faciliter l'accès à la terre aux femmes
- Les élus s'engagent à sanctionner les auteurs des coupes abusives.
- Les élus s'engagent à poursuivre leurs efforts dans la recherche de partenaires.
- Les élus s'engagent à chercher des sessions de formations supplémentaires sur leurs rôles et responsabilités.
- Les élus s'engagent à étendre la délimitation en cours à tous les parcours
- Les élus s'engagent à mieux encadrer le « penc ».

### ***Engagements des organisations communautaires***

- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur la taxe rurale, à les informer sur leurs droits à assister aux sessions du CR.
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour la dénonciation des malfaiteurs.
- Les OCB s'engagent à mener des activités de sensibilisation pour le respect des limites des parcours de bétail.
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations pour le respect des délibérations.
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs pour la transmission à temps des doléances.
- Les OCB s'engagent à afficher (vulgariser) les délibérations du CR.
- Les OCB s'engagent à mener des actions de sensibilisation

- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE**

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il est souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

### ***LES TEXTES***

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

### ***LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME***

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

### ***LES RESSOURCES FINANCIERES***

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

### ***LES CAPACITES TECHNIQUES***

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

### **CONCLUSION**

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

## ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

### Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

---

#### DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

#### ATOUPS ET POTENTIALITES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### REALISATIONS RECENTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

#### CHANGEMENTS MAJEURS

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### DEFIS ET OBSTACLES

- 
- 
- 
- 
- 
-

### **ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Le groupe technique de travail a pour mission de :

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

## ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°		Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Kéba CISSE	Or pecheur	M	Diallacouna
2	Ndary TOURE	Animateur	M	Kaymor
3	Mbathie NDIAYE	Animateur	M	Kaymor
4	Khady SOW	GPF	F	Kaymor
5	Kéba KEBE	Conseiller	M	Kaymor
6	Aliou Raky TOURE	Conseiller	M	Kaymor
7	Amy NDIAYE	Conseillere	F	Kaymor
8	Kéba NIANG	Animateur	M	Sonkorong
9	Gorgui Bocar DIOUM	Conseiller	M	Kaymor
10	Babacar BADIANE	Conseiller	M	Kaymor
11	Ameth TOURE	Conseiller	M	Kaymor
12	Codé NDIAYE	Conseiller	M	Kaymor
13	Bocar DIALLO	Conseiller	M	Kaymor
14	Abdoulaye CISSE	Conseiller	M	Kaymor
15	Daouda GAYE	Conseiller	M	Tène Peulh
16	Yama CISSE	GPF	F	Keur Bakary MBAYE
17	Cheikh NDIAYE	Chef de village	M	Kaymor
18	Magaye GAYE	ASC	M	Kaymor
19	Amadou DIAW	Conseiller	M	Kaymor
20	Moustapha NDIAYE	Animateur	M	Kaymor
21	Djim TOURE	Animateur	M	Passy Kaymor
22	Youssoupha DIAW	Particulier	M	Kaymor
23	Sagar TOURE	Conseiller	M	Sonkorong
24	El Hadj CISSE	Conseiller	M	Thyssé Kaymor
25	Dieynaba DIAO	Animatrice	F	Dialacouna
26	Aïssatou SOCE	GPF	F	Kaymor
27	Ndianko CISSE	PBA	M	Kaolack
28	Pape CISSE	ASC	M	Dialacouna
29	Ndiangane SECK	Particulier	M	Tène Peul
30	Ousseynou SENE	Animateur	M	Kaymor
31	Ibrahima CISSE	Cons	M	Keur samba dieye
32	Ousseynou FALL	Cons	M	Keur ayib
33	Awa CISSE	GPF	F	Kaymor
34	Keba SOW	Cons	M	Santhie Kohel
35	Ndiouba SECK	GPF	F	Keur Bakar
36	Birane LOUM	Conseiller	M	Couloumboudou
37	Mamour CISSE	Conseiller	M	Kaymor
38	Soulèye SECK	Conseiller	M	Tène Peulh
39	Kéba CISSE	Conseiller	M	Sonkorong
40	Ndèye NGOM	ASCOM	F	Kaymor
41	Ibrahima THIAM	Conseiller	M	Kaymor

N°		Structure/Fonction	Sexe	Village
42	Malick BA	PDIC	M	Kaymor
43	Kiné GUEYE	GPF	F	Kaymor
44	Boubacar Cissé FALL	ENDA-Santé	M	Dakar
45	Ameth BA	Conseiller	M	Thyssé Kaymor
46	Anthia CISSE	Partic	F	Kaymor
47	Nabou THIOYE	Partic	F	Kaymor
48	Khodia CISSE	Partic	F	Kaymor
49	Yaye Fatou CISSE	Partic	F	Kaymor

## **FACILITATEURS**

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



## **CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*